

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/03/2016

Réception par le Prefet : 22/03/2016

Publication : 24/03/2016



Conseil départemental
Haut-Rhin
Extrait des délibérations
du Conseil départemental

N° CG-2016-2-3-3

Séance du vendredi 18 mars 2016

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

**POLITIQUE DES GRANDS EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE
COMMUNICATIONS**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS,
M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE,
MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN,
MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI,
PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE,
Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux
compétences du Conseil Départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise l'ouverture sur le programme A093 d'une enveloppe pluriannuelle de
3 337 758 € pour le projet THD Alsace, dont 75 000 € pour l'assistance à maîtrise
d'ouvrage et 3 262 758 € pour les travaux de déploiement ;
- Inscrit au budget 2016 en crédits de paiement :
 - o En investissement : 372 559 €
 - o En fonctionnement : 90 000 €
- Donne délégation à la Commission Permanente pour le suivi des différents dossiers.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité